Municipalité de
SAINT-AUBERT

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par le soussigné, que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal qui se tiendra le **1er juillet 2025 à 19h30**, à la salle du Conseil, 14 rue des Loisirs à Saint-Aubert, le Conseil municipal devra statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

A) Lot 4 635 187, route du lac Trois-Saumons

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :
Numéro civique : X, route du lac Trois-Saumons
Numéro(s) du lot : 4 635 187

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

Autoriser la demande de dérogation mineure pour rendre réputé conforme la construction d'un bâtiment acéricole qui déroge à la marge de recul avant à 19,03 mètre au lieu du 25 mètres, tel que prévoit la règlementation en vigueur :

B) 662, Chemin du Tour-du-Lac-Trois-Saumons

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :
Numéro civique : 662, Chemin du Tour-du-Lac-Trois-Saumons
Numéro(s) du lot : 4 635 733

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

Autoriser la demande de dérogation mineure pour rendre réputé conforme l'agrandissement d'une résidence à moins de trois mètres de la bande de protection riveraine.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes de dérogation mineures lors de l'assemblée ordinaire du 1er juillet 2025.

DONNÉ À SAINT-AUBERT, CE 5e JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE VINGT-CINQ.

ANNE-MARIE DION
Directrice générale et greffière-trésorière